

l'Echo de Lévis des affidavits de Joseph Baillargeon et de Octave Dusseault, M. E. Lemieux, N. P. a dit devant nous, à Lévis, qu'il savait que les dits affidavits ne contenaient pas la vérité, ajoutant ces paroles ou leur équivalent : " *Quand on est mal pris, on s'en tire comme on peut.*

C. ANCTIL,
ELIE LACHANCE."

Que doit-on penser de cet homme qui sait qu'une chose est fausse, et qui non-seulement l'affirme sur un journal, mais encore obtient frauduleusement, d'après son compère lui-même, des affidavits pour appuyer ses calomnies,—et tout cela dans le seul but de diffamer un homme qui ne lui a jamais rien fait ? N'est-ce point là l'acte d'un profond scélérat ? Chez certains peuples, on attache à un poteau sur une place publique, les individus convaincus de quelque infamie, et les passants sont invités à leur cracher à la figure. Heureusement pour vous, M. Lemieux, que cette coutume n'existe pas ici ; mais votre position n'en est guère plus désirable pour cela, car vous resterez désormais cloué au pilori de l'opinion publique avec l'écrétaire CANAILLE attaché au front ; et moralement au moins, tous les honnêtes gens à quelque parti qu'il appartienent, vous cracheront au visage !

Je devais aux électeurs du Comté de Lévis qui m'honorent de leur confiance, de ne pas reculer devant l'humiliation de descendre jusqu'à vous pour relever vos injures. J'ai fini. Mais, comme vous pourriez bien, M. Lemieux, recommencer les mêmes infamies, et comme je ne veux point avoir de nouveau à réfuter vos parjures et ceux de vos pareils, je vous avertis que je retire la promesse que je vous ai faite de ne point vous mettre entre les mains de la justice. Si vous recommencez, je ne m'abaisserai plus jusqu'à vous répondre, je vous ferai tout simplement coffrer, vous et vos complices. Il y a des tribunaux criminels contre les voleurs de réputations, aussi bien que contre les voleurs d'autre chose. Tenez vous le pour dit.

Quant à Messieurs Jobin et Laguoux qui ont été assez oublieux de leur dignité de magistrats pour se prêter à cette infamie, dans le but de satisfaire leurs petites rancunes électORALES, ils seront longtemps avant de faire disparaître l'impression qui en restera dans l'esprit public.

Croyez-moi, M. le Rédacteur, etc.,

LOUIS H. FRÉCHETTE.

Lévis, 22 juin 1872.

(Extrait de " *l'Événement* " du 5 Juillet.)

M. le Rédacteur.—Je croyais en avoir fini avec l'intelligent et savant notaire Lemieux ; mais pas du tout. Par dévouement pour moi sans doute, car je me refuse à croire à tant de naïveté,—